

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 juin 2013 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Denise Girard et Colette Larose

MM Michel Gervais, Benoît Laganière et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de M. Benoît Laganière.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mme Lucie Désilets

MM Gilles Roy et Jacques Seminario, représentant les parents au secondaire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Francine Chabot, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Nicole Breault, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Mme Sophie Lussier, directrice du Service des ressources humaines

OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence de la présidente, M. Benoît Laganière, vice-président, préside la séance. M. Benoît Laganière, déclare la séance ouverte. Il est 22 h 55.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2013

84-CE-2012-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2013
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 Programme d'aide aux employés (PAE) – contrat
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 - 13.1 Achat de deux centres d'usinage 3 axes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

85-CE-2012-2013

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2013

IL EST PROPOSÉ par Mme Colette Larose que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2013 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2013

86-CE-2012-2013

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) – CONTRAT

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire Marie-Victorin d'offrir à son personnel et aux membres du Conseil des commissaires l'accès à un programme d'aide aux employés;

CONSIDÉRANT que le contrat de gestion du Programme d'aide aux employés avec le prestataire de services actuel prend fin le 31 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 26 mars 2013, le comité exécutif a autorisé, par résolution, la participation de la Commission scolaire Marie-Victorin au regroupement permettant un achat regroupé pour des services professionnels dans le cadre d'un programme d'aide aux employés pour les commissions scolaires de la Montérégie, de l'Estrie et du centre du Québec participantes;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 26 mars 2013, le comité exécutif a autorisé, par résolution, que la Commission scolaire des Patriotes soit mandatée afin de publier, au nom du regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, de l'Estrie et du centre du Québec, un appel d'offre regroupé pour le renouvellement du programme d'aide aux employés et de recevoir les soumissions;

CONSIDÉRANT que sept prestataires de services ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par la Commission scolaire des Patriotes et la recommandation du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le contrat de gestion du Programme d'aide aux employés soit octroyé au prestataire de services « Groupe Renaud & Associés Inc. » pour un montant approximatif de 149 600 \$, pour une période d'un an et huit mois, soit du 1^{er} novembre 2014 au 30 juin 2016;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources humaines soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

87-CE-2012-2013

ACHAT DE DEUX CENTRES D'USINAGE 3 AXES

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2013

CONSIDÉRANT que l'achat de centres d'usinage est essentiel pour les besoins de formation des élèves des programmes du DEP techniques d'usinage (5223) et de l'ASP usinage sur machines-outils à commande numérique (5224) du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy;

CONSIDÉRANT que le directeur général a autorisé de poursuivre le processus pour l'appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Colette Larose :

- 1° **QUE** le contrat relatif à l'achat de deux (2) centres d'usinage soit octroyé à « Mégatel Information Systems Inc. » pour un montant de 134 500,00\$ avant taxes;
- 2° **QUE** la directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

Il n'y a aucune dépense de la présidence du Conseil à autoriser.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 23 h 05.

Vice-président
(en remplacement de la présidente)

Secrétaire générale